



Commentaire de la CSI sur le rapport de l'OMC sur l'avenir du commerce

Geplaatst op vrijdag 26 april 2013 | 

 **SHARE**

25 avril 2013 : suite à la publication d'un rapport de l'OMC, fruit des délibérations d'un « groupe de réflexion chargé de définir l'avenir du commerce » composé de 12 personnes, qui s'est réuni à Genève, la Secrétaire générale de la CSI, Sharan Burrow, elle-même membre du groupe a déclaré

« En acceptant de participer à ce groupe de réflexion, je visais quatre grands objectifs :

faire admettre le contexte dominant de l'inégalité et du chômage et replacer le système commercial dans le contexte de l'échec du modèle de la mondialisation ;

réaffirmer les arguments en faveur du développement par le biais de l'industrialisation et de la transformation structurelle ;

argumenter en faveur d'interventions des pouvoirs publics et d'un socle de droits et de normes pour le travail et l'environnement ;

examiner et relativiser « les grandes questions du 21^e siècle ».

Le rapport admet que le commerce ne peut être considéré indépendamment des réalités nationales notamment les graves problèmes de chômage et d'inégalités. Il aborde la question de la marge de manœuvre politique dont disposent les pays en voie de développement pour s'industrialiser et se hisser vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée, mais nous souhaiterions que l'on accorde plus d'importance à cette question essentielle. Le rapport défend également l'idée que « les relations entre le commerce et le développement, le commerce et l'emploi et le commerce et la distribution des revenus » ne peuvent être évitées. Malgré tout, il nuance ce propos en exonérant le commerce de cette responsabilité.

La cohérence mondiale, grâce à l'instauration d'un cadre réglementaire général, est très importante mais ne doit pas se faire au détriment de la justice sociale. Nous nous félicitons de la reconnaissance du développement, des droits du travail, de la protection sociale et de l'environnement, mais le rapport y fait référence de façon prudente et les engagements de l'OMC doivent être renforcés.

Le pouvoir dominant qu'exercent les sociétés des pays industrialisés n'est pas admis, par conséquent, les pressions exercées par l'exploitation ne s'équilibreront pas par rapport à la croissance et aux opportunités. Nous restons prudents à l'égard de la politique en matière de concurrence, à moins qu'elle puisse faire face à l'exploitation par les oligopoles et nous restons réservés quant au ton employé dans le rapport au sujet de l'investissement.

Le système de commerce mondial a besoin d'être réformé en profondeur et d'aborder en particulier la question du chômage, du développement des inégalités et des droits. Il reste beaucoup à faire et la CSI continuera à lutter en faveur d'un commerce équitable. »